

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2003-2004

23 OCTOBRE 2003

PROJET DE DECRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2003

PROJET DE DÉCRET

**CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE
2003**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Sur proposition du Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, chargé des Relations internationales, du Ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports, du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E., du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, du Ministre du Budget, du Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel, de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale et de la Recherche scientifique, et de la Ministre de l'Aide à la jeunesse et de la Santé,

Arrête :

Le Ministre du Budget est chargé de présenter, au nom du Gouvernement au Conseil de la Communauté française, le projet de décret dont la teneur suit :

Article 1^{er}

Les moyens prévus au budget des Voies et Moyens de la Communauté française pour l'année budgétaire 2003 sont ajustés comme suit :

(En milliers d'euros)

	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
Recettes courantes (Titre I)	6.580.281	19.081	- 28.315	6.571.047
Recettes en capital (Titre II)	1.400	7.790	0	9.190
Produits d'emprunts d'une durée supérieure à 1 an (Titre III)	524.816	2.000	- 48.492	478.324

Article 2

Les articles 88.01 et 88.02 du secteur III du budget initial 2003 sont respectivement remplacés par les articles 49.36 et 49.42 et conservent leur intitulé initial.

Bruxelles, le

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française, chargé des Relations internationales,

Hervé HASQUIN

Le Ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports,

Christian DUPONT

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

Jean-Marc NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

Pierre HAZETTE

Le Ministre du Budget,,

Michel DAERDEN

Le Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel,

Daniel DUCARME

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale et de la Recherche scientifique,

Françoise DUPUIS

La Ministre de l'Aide à la jeunesse et de la Santé,

Nicole MARECHAL

**1er AJUSTEMENT DES VOIES ET MOYENS DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE POUR
L'ANNEE BUDGETAIRE 2003**

Article	Désignation des produits	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	<i>En milliers d'euros</i>
					Evaluation ajustée
TITRE I - RECETTES COURANTES					
SECTEUR I					
RECETTES FISCALES ET DE DROITS PARTICULIERS					
36.01	Rétributions, redevances et droits, produits de tous impôts et taxes levés dans le cadre de l'article 170, § 2 de la Constitution	0	0	0	0
36.02	Impôt des Communautés : produit net attribué à la Communauté française, de la redevance radio et télévision	0	0	0	0
	Total pour le Secteur I	0	0	0	0
SECTEUR II					
RECETTES GENERALES					
08.01	Versements par les organismes d'intérêt public en vue du paiement de la rémunération et des frais des organes de contrôle de la Communauté	0	0	0	0
08.03	Versement correspondant aux moyens non utilisés du budget de l'année 2002	0	0	0	0
08.04	Contribution du Fonds d'égalisation des budgets de la Communauté française	14.309	0	0	14.309
11.01	Remboursement des salaires, traitements, subventions-traitements, allocations accessoires du personnel de l'enseignement ou des services de la Communauté ou de l'Etat	18.290	0	0	18.290
11.02	Remboursement de rémunérations d'enseignants mis à la disposition d'ASBL	379	0	0	379
11.03	Remboursement de rémunérations d'enseignants mis à la disposition d'ASBL - Chargés de mission + redevances	12.387	0	0	12.387
12.01	Versements des sommes non utilisées par les comptables opérant au moyen d'avances de fonds	2.281	0	0	2.281
16.01	Produits divers	11.341	0	0	11.341
16.02	Remboursement de sommes indûment versées	0	0	0	0
16.03	Droits d'inscription à l'enseignement à distance	250	0	0	250
16.04	Droits d'inscription dans les établissements d'enseignement artistique à horaire réduit subventionnés ou organisés par la Communauté française	3.612	0	0	3.612
16.05	Droits d'inscription à l'enseignement de promotion sociale	124	0	0	124

Article	Désignation des produits	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
16.07	Produit de la redevance afférente à l'occupation des bâtiments de la Communauté par le Centre hospitalier universitaire de Liège	8.924	0	0	8.924
16.21	Droits d'équivalence des diplômes obtenus à l'étranger	1.671	0	0	1.671
16.22	Droits d'homologation des certificats et diplômes	1.842	0	0	1.842
29.01	Intérêts de placements et produits de la gestion de la dette	4.338	0	0	4.338
38.01	Récupération des déficits des comptes condamnés par la Cour des Comptes	0	0	0	0
46.01	Partie attribuée du produit de l'impôt des personnes physiques	1.629.170	0	-25.157	1.604.013
46.02	Partie attribuée du produit de la taxe sur la valeur ajoutée	4.398.265	11.873	0	4.410.138
46.03	Intervention de l'Etat suite à la suppression de l'autorisation d'emprunt avec garantie de l'Etat par le Fonds national de garantie des bâtiments scolaires	0	0	0	0
46.05	Intervention de l'Etat dans le financement de l'enseignement universitaire dispensé aux étudiants étrangers	59.173	104	0	59.277
46.06	Correction définitive dotations RW/COCOF (y compris intérêts)	0	0	0	0
46.07	Correction définitive cotisation de responsabilisation (y compris intérêts)	0	0	0	0
46.08	Intervention de la Région Wallonne et de la COCOF relativement à l'accueil des élèves dans l'enseignement spécial	1.076	0	0	1.076
49.41	Dotation compensatoire de la redevance radio et télévision	257.077	450	0	257.527
Total pour le Secteur II		6.424.509	12.427	-25.157	6.411.779
SECTEUR III					
RECETTES AFFECTEES					
06.03	Recettes diverses, dons, legs et interventions de la Loterie nationale, destinées à la politique de l'immigration dans le domaine de l'enseignement (cf. D.O. 52 - P.A. 90 - C.V. 01.08)	885	0	0	885
06.04	Recettes diverses, droits d'inscription, produit de la vente de périodiques, subsides d'institutions internationales pour des actions communautaires (cf. D.O. 11 - P.A. 12 - C.V. 01.01)	25	126	0	151
06.05	Recettes diverses, donations, legs, dotation de la Loterie nationale, droits d'inscription, abonnements, redevances, produits d'impôts, de taxes, parrainage commercial dans le domaine sportif (cf. D.O. 26 - P.A. 11 - C.V. 12.33)	8.924	0	-3.138	5.786

Article	Désignation des produits				<i>En milliers d'euros</i>
		Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
06.06	Versements de la Loterie nationale et du Fonds national d'impulsion à la politique de l'immigration (cfr. D.O. 20 - P.A. 17 - C.V. 33.49)	0	0	0	0
16.08	Indemnités pour dégâts occasionnés au matériel fourni en prêt, produit de la vente de matériel déclassé et produit des prêts payants (cf. D.O. 20 - P.A. 15 - C.V. 12.32)	248	0	0	248
16.09	Droits d'inscription, taxes, amendes et interventions communales perçus dans les Centres de lecture publique de la C.F. et de la Bibliothèque publique centrale de la C.F. - Produits de la vente de biens ou de services (cf. D.O. 22 - P.A. 11 - C.V. 12.30)	135	0	0	135
16.10	Droits d'inscription à des activités de formation d'animateurs socio-culturels (cf. D.O. 20 - P.A. 11 - C.V. 12.51)	62	0	0	62
16.11	Contribution de la R.T.B.F. et des radios privées (article 27 du Décret du 19 juillet 1991) (cf. D.O. 25 - P.A. 34 - C.V. 31.01)	190	0	0	190
16.12	Ressources provenant de la publicité commerciale à la R.T.B.F. et à RTL-TV1 affectées au développement de la presse écrite (cf. D.O. 25 - P.A. 41 - C.V. 01.01)	4.214	0	0	4.214
16.13	Frais d'inscription aux colloques, stages et séminaires organisés par le centre culturel Marcel Hicter (cf. D.O. 20 - P.A. 05 - C.V. 01.01)	760	0	0	760
16.14	Frais d'inscription aux colloques, stages et séminaires organisés par le centre de formation socio-culturelle de Rossignol (cf. D.O. 20 - P.A. 05 - C.V. 01.02)	302	0	0	302
16.15	Frais d'inscription aux colloques, stages et séminaires organisés par le centre de formation socio-culturelle de Séroule (cf. D.O. 20 - P.A. 05 - C.V. 01.03)	0	0	0	0
16.16	Recettes résultant de l'application du décret du 16 avril 1991 (articles 114 et 115) organisant l'enseignement de promotion sociale (Communauté française) (cf. D.O. 56 - P.A. 52 - C.V. 41.24)	1.082	141	0	1.223
16.17	Recettes résultant de l'application du décret du 16 avril 1991 (articles 114 et 115) organisant l'enseignement de promotion sociale (officiel subventionné) (cf. D.O. 56 - P.A. 54 - C.V. 43.24)	1.073	279	0	1.352
16.18	Recettes résultant de l'application du décret du 16 avril 1991 (articles 114 et 115) organisant l'enseignement de promotion sociale (libre subventionné) (cf. D.O. 56 - P.A. 55 - C.V. 44.24)	868	473	0	1.341

Article	Désignation des produits				En milliers d'euros
		Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
16.20	Quote-part des droits d'inscription dans les centres sportifs (cf. D.O. 26 - P.A. 11 - C.V. 11.05)	4.214	1.086	0	5.300
28.01	Intérêts des produits financiers placés des fondations, donations, legs et prix, et remboursement des placements venus à échéance (cf. D.O. 40 - P.A. 42 - C.V. 01.01)	70	0	0	70
30.01	Remboursement des allocations d'études (cf. D.O. 47 - P.A. 10 - C.V. 33.02)	360	0	0	360
30.02	Récupération d'allocations familiales et recouvrement de parts contributives dans le domaine de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse (D.O. 17 - P.A. 14 -C.V. 33.04)	4.834	0	0	4.834
36.03	Recettes provenant de la contribution des distributeurs (cf. D.O. 25 - P.A. 14 - C.V. 01.01)	0	0	0	0
36.90	Recettes provenant de la rémunération pour copie privée (D.O. 25 - P.A. 14 - C.V. 30.01)	620	0	0	620
38.10	Dotations et avances de la Loterie nationale (cf. D.O.11 - P.A.36 - C.V.01.01)	23.549	169	0	23.718
39.01	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - enseignement à horaire réduit (cf D.O. 14 - P.A. 21 - C.V. 41.02)	2.479	0	0	2.479
39.02	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - enseignement de promotion sociale (cf. D.O. 14 - P.A. 21 - C.V. 41.03)	7.105	0	0	7.105
39.03	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - matières culturelles (cf. D.O. 14 - P.A. 21 - C.V. 41.01)	14.873	0	0	14.873
39.04	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - COCOF (cf. D.O. 14 - P.A. 21 - C.V. 45.02)	11.155	0	0	11.155
39.05	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - Région wallonne (cf. D.O. 14 - P.A. 21 - C.V. 45.03)	0	0	0	0
39.06	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - enseignement à horaire réduit (cf. D.O. 40 - P.A. 80 - C.V. 30.02)	3.347	0	0	3.347

Article	Désignation des produits				En milliers d'euros
		Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
39.07	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions ou de formation et de réinsertion professionnelles - enseignement de promotion sociale (cf. D.O. 40 - P.A. 80 - C.V. 30.01)	620	4.380	0	5.000
39.08	Intervention de la Région bruxelloise et de la Région wallonne ainsi que des établissements scolaires - Discrimination positive (cf. D.O. 40 - P.A. 90 - C.V. 01.06)	5.483	0	0	5.483
39.10	Intervention de l'Union européenne pour des infrastructures culturelles (cf. D.O. 15 - P.A. 23 - C.V. 01.01)	1.239	0	0	1.239
39.11	Intervention de la Région wallonne en faveur des programmes d'action en relation avec l'équipement de l'enseignement technique professionnel (cf. D.O. 52 - P.A. 94 - C.V. 01.02)	5.229	0	0	5.229
39.12	Intervention de la Commission communautaire française en faveur des programmes d'actions en relation avec l'équipement de l'enseignement technique et professionnel (cf. D.O. 52 - P.A. 94 - C.V. 01.03)	0	0	0	0
39.13	Intervention des régions en faveur de l'Enseignement supérieur (cf. D.O. 55 - P.A. 59 - C.V. 01.01)	0	0	0	0
39.14	Intervention de l'Union Européenne dans le financement d'activités liées à la Présidence belge de l'Union Européenne (D.O. 14 - P.A. 12 - C.V. 12.72)	0	0	0	0
39.15	Interventions du Fonds social européen en faveur de programmes d'actions en relation avec l'enseignement supérieur (D.O. 55 - P.A. 91 - C.V. 01.01)	0	0	0	0
39.16	Interventions du Fonds social européen en faveur des programmes d'actions en relation avec l'enseignement secondaire en alternance (cf. D.O.40 - P.A.80 – CV.01.01)	0	0	0	0
39.17	Intervention du Fonds social européen en faveur de programmes d'action ou de formation de réinsertion professionnelle et sociale à l'intervention de l'enseignement à distance (cf. D.O. 58 - P.A. 30 - C.V. 01.01)	174	0	0	174
40.01	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement fondamental par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 51 - P.A. 80 - C.V. 11.04)	22.039	0	0	22.039
40.02	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement spécial par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 53 - P.A. 60 - C.V. 11.04)	2.115	0	0	2.115

Article	Désignation des produits	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
40.03	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement de promotion sociale par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 56 - P.A. 60 - C.V. 11.04)	1.014	0	0	1.014
40.04	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement secondaire par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 52 - P.A. 80 - C.V. 11.04)	7.328	0	0	7.328
40.05	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés de l'Enseignement supérieur hors université par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 55 - P.A. 90 - C.V. 11.04)	1.812	0	0	1.812
40.06	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française (Education, Recherche et Formation) par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 11 - P.A. 01 - C.V. 11.09)	0	0	0	0
40.07	Versements de l'ONE pour le subventionnement des centres de vacances (cf. D.O. 19 - P.A. 11 - C.V. 33.07)	0	0	0	0
49.31	Remboursement des rémunérations des agents contractuels subventionnés du Ministère de la Communauté française par le Forem et l'Orbem (cf. D.O. 11 - P.A. 01 - C.V. 11.06)	600	0	0	600
49.32	Contributions de l'Orbem et du Forem dans les rémunérations payées dans le cadre de l'exécution de l'arrêté royal n° 25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non marchand (culture) (cf. D.O. 20 - P.A. 01 - C.V. 11.05)	12.395	0	0	12.395
49.33	Contributions de l'Orbem et du Forem dans les rémunérations payées dans le cadre de l'exécution de l'arrêté royal n° 25 du 24 mars 1982 créant un programme de promotion de l'emploi dans le secteur non marchand (sport) (cf. D.O. 26 - P.A. 01 - C.V. 11.08)	0	0	0	0
49.34	Interventions du Forem et de l'Orbem pour l'acquisition de l'équipement nécessaire à l'organisation de formations en Promotion sociale (cf. DO 56 - P.A. 56 - C.V. 60.01)	189	0	-20	169
49.35	Interventions des Régions en faveur de programmes en relation avec l'enseignement secondaire (D.O. 52 - P.A. 91 - C.V. 01.04)	464	0	0	464
49.36	Accord de coopération avec la Région Wallonne relatif à la convention de premier emploi (cf. D.O. 11 - P.A. 01 - C.V. 11.07)	2.110	0	0	2.110
49.40	Interventions de l'Etat fédéral en faveur de programmes d'actions en relation avec l'enseignement supérieur (D.O. 55 - P.A. 92 - C.V. 01.01)	0	0	0	0

Article	Désignation des produits	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
49.42	Accord de coopération avec l'État fédéral relatif à la convention de premier emploi (cf. D.O. 11 - P.A. 01 - C.V. 11.08)	1.587	0	0	1.587
	Total pour le Secteur III	155.772	6.654	-3.158	159.268
	TOTAL POUR LE TITRE I	6.580.281	19.081	-28.315	6.571.047
TITRE II - RECETTES EN CAPITAL					
SECTEUR I					
RECETTES FISCALES ET DE DROITS PARTICULIERS					
08.03	(Pour mémoire)	0	0	0	0
	Total pour le Secteur I	0	0	0	0
SECTEUR II					
RECETTES GENERALES					
76.01	Produits de la vente ou de l'octroi de tous autres droits réels sur des immeubles (pour mémoire)	0	0	0	0
76.02	Produit de la vente d'autres biens patrimoniaux	491	0	0	491
76.03	Recettes diverses	124	0	0	124
76.04	Produits du règlement des litiges	0	7.790	0	7.790
	Total pour le Secteur II	615	7.790	0	8.405
SECTEUR III					
RECETTES AFFECTEES					
86.01	Remboursements de prêts accordés à des éditeurs (cf. D.O. 22 - P.A. 24 - C.V. 81.02)	181	0	0	181
86.02	Remboursements de prêts accordés à des libraires (cf. D.O. 22 - P.A. 24 - C.V. 81.04)	46	0	0	46
87.01	Remboursements de prêts accordés au personnel ou ayants droits (cf. D.O. 40 - P.A. 13 - C.V. 82.01)	62	0	0	62
87.02	Remboursement des prêts d'études (cf. D.O. 47 - P.A. 10 - C.V. 82.03)	496	0	0	496
	Total pour le Secteur III	785	0	0	785
	TOTAL POUR LE TITRE II	1.400	7.790	0	9.190
	TOTAL POUR TITRE I + TITRE II	6.581.681	26.871	-28.315	6.580.237
TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNT					
96.01	Produits des emprunts d'une durée supérieure à un an	47.099	0	0	47.099
96.02	Produits des emprunts correspondant aux amortissements 2002 de la dette directe et indirecte	429.225	2.000	0	431.225
96.03	Produits des emprunts complémentaires liés à l'équilibre budgétaire	48.492	0	-48.492	0

(11)

461-1 (2003-2004)

En milliers d'euros

Article	Désignation des produits	Evaluation initiale	Supplément	Réduction	Evaluation ajustée
	TOTAL POUR LE TITRE III	524.816	2.000	-48.492	478.324
	TOTAL POUR TITRE I + TITRE II + TITRE III	7.106.497	28.871	-76.807	7.058.561
	TOTAL GENERAL	7.106.497	28.871	-76.807	7.058.561
	dont recettes affectées	156.557	6.654	-3.158	160.053
	dont autres moyens	6.949.940	22.217	-73.649	6.898.508

Vu pour être annexé au projet de décret du

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française,
chargé des Relations internationales,

Hervé HASQUIN

Le Ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports,

Christian DUPONT

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'enseignement fondamental, de l'accueil et des missions
confiées à l'O.N.E.,

Jean-Marc NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

Pierre HAZETTE

Le Ministre du Budget,

Michel DAERDEN

Le Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel,

Daniel DUCARME

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale et de la
Recherche scientifique,

Françoise DUPUIS

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Nicole MARECHAL